



L'appui technique

473 visites techniques gratuites
22 souscriptions à un programme technique
9 suivis «expert» en horticulture
94 prestations payantes

La Chambre d'agriculture a développé une offre de conseils pour répondre à la demande des agriculteurs. Selon votre problématique, vous pouvez bénéficier de visites gratuites (2 par an), et souscrire à un programme technique pour un accompagnement plus spécifique (6 visites) ou un suivi participatif financier.

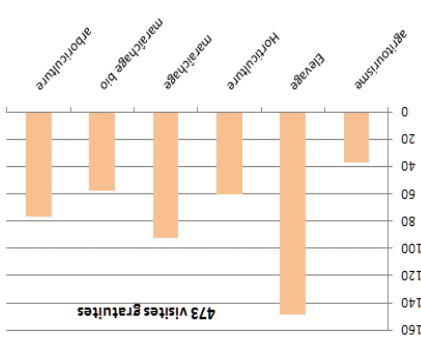
L'élevage bénéficie de 139 visites gratuites (31%) et représente 45% des programmes techniques. Il s'agit du suivi à l'appui laitier (13 programmes).

En maraîchage, 14% des programmes techniques, ils concernent le suivi en PBI. Le suivi en bio se développe (39 visites) en raison des conversions des producteurs et les installations en maraîchage bio. Un constat en 2010 : plusieurs conversions d'oléiculteurs en bio.

Les prestations payantes

- 18 Echographies et inséminations
- 16 Etudes économiques
- 60 Analyses de sol et foliaires

Les groupes projets

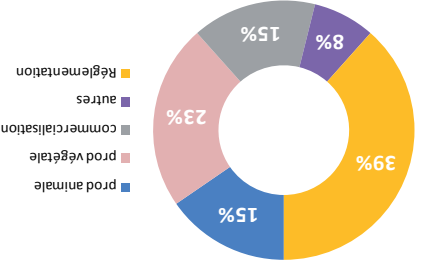


En début de mandature, la Chambre d'agriculture a défini son programme agricole puis a travaillé sur sa déclinaison en projets. 2010 est une année de concrétisation. Pour avoir un impact réel, la Chambre d'agriculture a souhaité impliquer les agriculteurs en leur proposant de participer aux groupes projets :

- restoration hors domicile : étude de faisabilité, planning d'approvisionnement
- maraîchage biologique : 5 réunions techniques
- horticulture : étude de faisabilité d'un cash and carry
- élevage : résultat des références en élevage caprin

Faire évoluer votre exploitation

La Chambre d'agriculture développe son offre de formations en 2010 et s'adapte à l'évolution de l'environnement. Le déroulé pédagogique est conçu pour des formations interactives. La nouvelle organisation du Viva permet une plus grande réactivité dans la conception des formations.



Les formations en réglementation concernent majoritairement le stage certiphyto (4).

Les nouveautés

- Commercialisation
- Desherbage : méthodes biologiques et alternatives
- Lutte contre tuta absoluta
- Créer un document de communication

Techniques végétales

Les formations et les journées techniques sont orientées sur un axe «agriculture biologique ou raisonnée».

- fertiliser avec des matières organiques
- méthodes alternatives et bio au désherbage
- gérer mon patrimoine
- Transmettre mon exploitation et

Techniques animales

- diversifier ses productions (aviculture)
- diversifier ses transformations fromagères

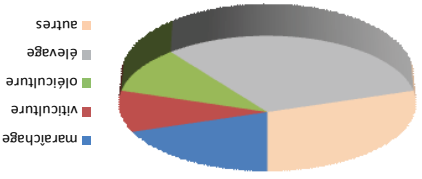
Lutter contre le charançon du palmier

Se former, s'informer

11 stages
132 stagiaires
13 journées techniques
430 participants

Les chiffres repères de l'installation

Si le nombre d'installations continue sa progression, il ne compense pas le nombre de départs à la retraite, lié à la pyramide des âges. Les installations à titre solide contribuent à valoriser l'agriculture.



Orientation des installations avec DJA en 2010

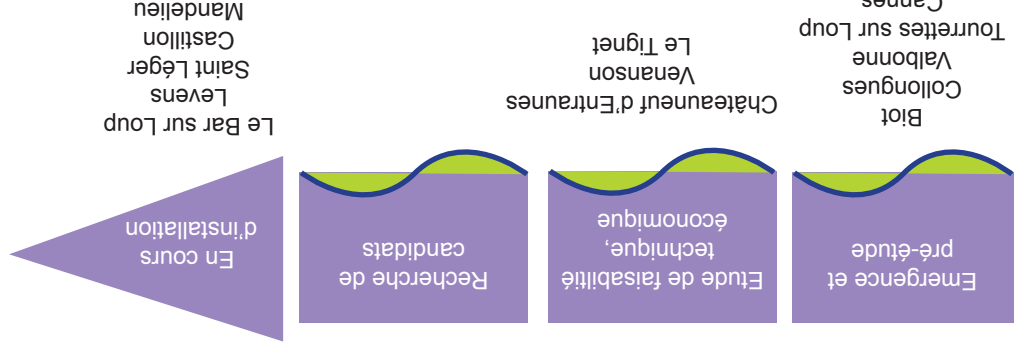
436 contrats d'apprentissage
71 installations à titre principal
137 installations à titre subsidiaire
94 cessations de chefs d'exploitation
23 plans de professionnalisation
11 dossiers de dotation jeunes agriculteurs

Une nouvelle tendance : les reprises d'exploitation, avec une DJA, sont plus nombreuses (6) que les installations hors cadre familial. De nouvelles productions émergent, la culture du safran et des plantes à parfum.

La Chambre d'agriculture a décidé de relever le défi de l'installation et mobilise ses conseillers pour apporter aux futurs agriculteurs un parcours de formation adapté à leur projet, les accompagner dans leur projet technique, leur proposer une étude économique

Apporter notre compétence aux collectivités

La Chambre d'agriculture apporte un appui projet à l'installation d'un agriculteur. Elle est encadrée par une convention avec les communes. Le partenariat avec les collectivités respecte des jeunes à très court terme.



Productions animales

Présentation du plan stratégique élevage
 Conditionnalité des aides PAC
 Campagne apicole
 Réglementation des ateliers fromagers et viande

Productions végétales

Desherbage : méthodes biologiques et alternatives
 Lutte contre tuta absoluta
 Conduite du verger oléicole
 Lutte contre la mouche de l'olive
 Conversion en agriculture biologique

Autres thèmes

Transmettre mon exploitation et gérer mon patrimoine
 Vente en panier
 Les énergies renouvelables

Les voyages d'étude

18 agriculteurs ont participé aux 4 déplacements proposés par la Chambre d'agriculture.

Installer des jeunes et transmission

L'animation territoriale auprès des producteurs

La priorité est donnée aux nouveaux installés (46 visites) et à l'émergence de projets collectifs, via les GDA.

Les chiffres repères

263 exploitants rencontrés dont :
85 dans le cadre de l'animation des GVA
79 visites PAD
53 appuis à la réalisation de dossiers
33 visites de nouveaux agriculteurs
13 visites pré CDOA

Etre présent dans votre territoire

Focus sur : Levens, un GDA en mouvement

Le GDA a relayé ses adhérents pour déterminer son programme d'actions 2011 :

- créer une plaquette de communication pour valoriser l'agriculture du canton
- mettre en place une signalétique fédératrice à l'entrée des exploitations adhérentes du GDA
- organiser la fête de l'olivier au printemps dans l'une des communes du canton.

Le GDA de Grasse,

s'implique dans les réflexions d'aménagement de son territoire : - élaboration du projet d'agglomération - étude de la charte d'environnement du Pôle Azur Provence - concertation avec la CASA sur le schéma de cohérence territoriale

Apporter un appui aux projets agricoles des collectivités locales

La Chambre d'agriculture défend l'activité agricole dans les territoires et intervient dans l'élaboration de chartes et à leur mise en oeuvre. A titre d'exemple :

La charte agricole du Pôle Azur Provence

Les actions réalisées :
 étude sur la création d'un point de vente collectif
 création d'un groupement d'employeurs
 guide des exploitations du territoire

objectif 2011 : relancer la dynamique de la charte avec une démarche de relance sur la filière plantes à parfum basée sur la recherche et l'innovation.

La commission agriculture durable du Parc national du Mercantour

La Chambre d'agriculture co-anime comme un axe fort de développement des communes du parc. Par ailleurs associée aux quatre autres parcs de montagne français, elle travaille sur un projet qui vise à faire reconnaître le rôle des pratiques agricoles dans le maintien de la biodiversité.